L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS :
SAMEDI MATIN, 6 MARS.

FEUILLETON.

LES TROIS FILLES D'HONNEUR.

PAR

FELIX DE [illegible]

TROISIÈME PARTIE.

XVI.—Suite.

LE GRENIER.

Il y eut un nouveau temps d'arrêt du côté de ses agresseurs. Il n'avait plus, il est vrai, pour toute arme que son poignard; mais sa contenance était si fière, si audacieuse dans son calme, qu'il les contint tous un instant, comme s'ils eussent été paralysés par la terreur. Enfin il avait auprès de lui M. de Lormel, muni d'un couteau, et dont l'attitude également ferme et résolue, ajoutait aux impressions ressenties par leurs ennemis. Cependant, l'Ermite comprit que leurs faibles armes devien draient bientôt inutiles contre tant d'assaillans; il jeta les yeux autour de lui, et il aperçut, dans l'angle de la muraille, un de ces gros bâtons noueux que les paysans ont coutume d'emporter avec eux quand ils vont en voyage: il n'eut qu'à tendre le bras pour s'en emparer; puis, il sauta d'un bond sur la table.

En même temps, Tourtereau et Cavassion criaient de toutes leurs forces:

—A la dague! à la dague! finissons-en avec ce bandit!

Et ils se ruèrent comme des forcenés avec tous leurs hommes sur leurs deux adversaires.

Mais ils ne s'attendaient pas à la manière dont l'Ermite maniait le bâton, cette arme si redoutable, et presque invincible dans les mains de ceux qui savent s'en servir, sifla dans les siennes avec un bruit effroyable, ou eût cru entendre le mugissement d'une tempête s'engouffrant dans la chambre; en un clin d'œil, il n'y eut plus autour de lui que dagues volant en éclats, chapeaux emportés, crânes fendus, poignets rompus, bras cassés. Alors, toute cette troupe, en partie estropiée ou désarmée, recula, et elle eût été entièrement défaite sans doute, ou elle eût pris la fuite, si les oreilles de l'Ermite n'avaient été frappées de ces mots que lui envoyait la voix furieuse de Tourtereau:

—La mort au comte, si tu ne te rends pas!

L'Ermite jeta un regard rapide du côté d'où venait la voix, et il vit les pointes de cinq ou six dagues dirigées sur la poitrine de son ancien maître.

Tourtereau et Cavassion avaient réussi à s'emparer du gentilhomme, dans un moment où ce dernier, pour laisser à l'Ermite ses mouvements libres, s'était éloigné de lui.

—Ne te rends pas, Julien! s'écria noblement M. de Lormel; ne songe pas à moi, je t'en conjure! défends-toi!

—Monsieur le comte, répondit non moins noblement l'ancien serviteur, je connais ces gens: au moindre geste que je ferais maintenant pour ma défense, ils vous tueraient sans pitié! Puisque ma mort est devenue votre salut, je me rends!

Et il jeta son bâton au milieu de la chambre. Aussitôt tous ses ennemis se précipitèrent sur lui avec des vociférations sauvages de haine, de rage et de mort.

—Ne le tuez pas! ne le tuez pas! s'écria vivement Tourtereau, puisqu'il est pris, gardez-le moi maintenant sain et sauf!

La troupe obéit et se contenta d'entourer le prisonnier, l'accablant d'outrages, lui tordant les membres et lui crachant au visage.

—Ne t'imagine pas au moins l'Ermite, reprit alors Tourtereau, que j'aie prolongé beaucoup ta vie en empêchant mes hommes de te mettre en pièces; je te le répète: ta dernière heure est arrivée! car, depuis qu'on me tiens s'est échappé des mains de six mousquetaires qui ont été massacrés par toi et par ses compagnons, nous avons reçu ordre d'essayer le champ, à tous ceux de la bande que nous pourrions saisir, le moyen de recouvrer jamais leur liberté.... Tu me comprends, n'est ce pas? Mais ce que tu dois comprendre aussi, c'est que j'ai voulu me réserver le plaisir de te porter moi-même le coup mortel!

—Tourtereau, répondit l'Ermite avec dignité, si tu es capable, une fois en ta vie, de te montrer généreux, donne-moi la mort sans me faire languir; mais, si tu as l'intention d'exercer sur moi la barbarie attachée à tes habitudes et à ton caractère, sois certain que tu ne trouveras aucun supplice qui puisse m'arracher une plainte ou faire pâlir mon visage.

—Ah! c'est ce que nous allons voir! repartit en ricanant Tourtereau, exaspéré par cette héroïque impassibilité.

Puis, se tournant vers ceux de sa troupe qui étaient restés debout et se montraient encore valides:

—Cherchez moi vite une solide corde! leur dit-il.... prenez en même temps toutes les victuailles que vous trouverez dans la maison, et portez-les avec une table dans le jardin, là, nous pourrons nous mouvoir, rire et boire plus à l'aise qu'ici, et nous y serons moins exposés aux surprises.

Cet ordre ayant été promptement exécuté, l'Ermite et M. de Lormel furent entraînés hors de la chambre, et, on laissa les morts et les blessés. En traversant l'autre pièce, ils aperçurent le maître de la chaumière et sa femme, qui avaient été faits prisonniers dès l'entrée de la troupe de Tourtereau, et étaient gardés par deux hommes. On conduisit aussi les deux époux dans le jardin.

Là, Tourtereau fit dresser la table à dix pas d'un massif de feuillage, au bord duquel s'élevait un robuste chêne qui étendait ses énormes bras jusque sur la muraille de clôture.

—Voilà justement ce qu'il me faut! dit-il en examinant cet arbre majestueux.

Et, aussitôt, il ordonna à ses gens de lier les pieds de l'Ermite avec la corde qu'ils avaient apportée, et de suspendre le malheureux la tête en bas à une grosse branche du chêne.

—As-tu perdu la raison, Tourtereau! dit alors Cavassion, est-ce par les pieds maintenant qu'on étrangle un homme?

Cavassion, tais-toi, répliqua fermement le capitaine, qui était moins que jamais d'humeur à souffrir en quelque chose la contradiction.

—Allons! allons! reprit tout brusquement le lieutenant, je vois, moi, décrocher ce scélérat et le pendre par le bon côté! J'aime à en finir vite avec un ennemi tel que lui!

—Tu n'y toucheras pas! s'écria Tourtereau en barrant le passage au lieutenant.... J'en mon idée, je vais la connaître.

—Alors, hâte-toi! riposta Cavassion en haussant les épaules; car, jusqu'à présent, je n'y comprends rien! tu ne vais que t'imaginer pour faire toujours les choses à rebours!

—Encore une fois, Cavassion, silence! dit le capitaine en frappant du pied avec colère.

Deux des gens de Tourtereau étaient montés dans le chêne pour attacher les pieds de l'Ermite à une grosse branche, ils les vit bientôt redescendre. Tout ce qui concernait le supplice de son ennemi exécuté était dès lors terminé.

—Combien sommes-nous ici? reprit-il alors.

Et, en comptant ses hommes un à un, il arriva à son lieutenant, puis à lui en disant:

—Treize

Treize! répéta Cavassion, mauvais nombre!

Encore! s'écria Tourtereau en s'emportant de nouveau, ne me lasseras-tu donc un instant l'esprit tranquille?

—Puis-je m'empêcher de te dire que treize est un nombre fatal? Il m'a toujours porté malheur!

—Cavassion! as-tu juré de jeter du noir dans mes idées, lorsque je touche au plus beau moment de ma vie, lorsque ma vengeance va enfin pleinement se satisfaire? N'ouvre plus la bouche et écoute-moi.... Nous sommes donc treize....

—Treize! grommela Cavassion, qui ne pouvait digérer ce mot.

Tourtereau fit un suprême effort pour ne pas éclater, et il continua:

—Eh bien! compagnons, l'Ermite recevra autant de coups de dague qu'il a d'ennemis auprès de lui! Mais ces coups, c'est moi seul qui les lui porterai, et ils seront donnés de manière que chaque blessure sera plus profonde, plus vive, plus douloureuse que la précédente, et que la treizième seulement déterminera la mort! Fiez-vous à moi; je m'y connais à ce jeu; je me suis procuré, deux fois en ma vie, ce plaisir d'une complète vengeance contre deux prisonniers livrés à ma merci, et il est bien juste que j'en jouisse une troisième fois à l'égard de l'homme qui nous a fait tant de mal, et que je déteste le plus au monde!

—Ah! c'est là ton idée! répliqua Cavassion avec impétuosité; eh bien! elle ne vaut pas la mienne: c'est d'un seul coup de dague, moi, que je prétends faire rendre l'âme à ce brigand!

—Je te défends de me ravir ainsi ma proie! s'écria le capitaine furieux.

—Tu révoltes mon bon sens avec tes lenteurs! repartit son éternel contradicteur; j'ai pour maxime, moi, qu'on n'est sûr de bien tenir son ennemi que quand il a rendu le dernier soupir.

Tourtereau se croisa les bras d'indignation devant son lieutenant.

—Il n'y a donc pas un cœur qui bat dans ta poitrine! lui dit-il, tu ne sens donc rien! quoi! Tu ne comprends pas l'immense bonheur attaché à une vengeance qui fera souffrir à notre ennemi toutes les tortures de l'enfer avant de lui donner le coup de mort! Ne songe-tu [illegible] ce temps, on n'a cessé de [illegible] et d'affronts, parce que nous [illegible] la main sur lui! Et, après cela, nous ne passerions pas une demi-heure à nous réjouir du spectacle de son supplice? à voir son sang couler de ses blessures sur son visage, à l'entendre se plaindre, gémir, nous demander grâce, tandis que, tous à cette table, nous allons boire gaiement à sa santé!

—Oui! oui! s'écria toute la petite troupe, c'est bien là le châtiment qu'il mérite!

—Tu entends! dit Tourtereau, toutes les voix sont contre toi.... je commence donc ma besogne.

Et il s'approcha de son prisonnier, dont la tête pendait trois ou quatre pieds au-dessus du sol. Il lui appliqua la pointe de sa dague sur la poitrine et lui en porta un coup qui pénétra d'un pouce dans la chair. Presqu'aussitôt une ligne rouge vint sillonner la figure de l'Ermite: c'était le sang qui s'échappait de la blessure, venait ramper sur son visage.

—Eh bien! cher ami, que dis-tu de cela? demanda Tourtereau avec un accent ricaneur.

—Lâche imbécile! répondit tranquillement l'Ermite.

Tourtereau frissonna de fureur; il fut tenté d'enfoncer jusqu'à la garde son arme dans le cœur de sa victime, mais il se contint; il eût gâté sa vengeance. Il se contenta de répliquer:

—Attends un instant encore, et je te ferai bien changer de langage et de physionomie! Je vais maintenant réconforter un peu mon estomac, puis je viendrai reprendre d'une manière plus vive ma conversation avec toi.

Le capitaine et le lieutenant se dirigèrent avec leurs hommes et leurs trois autres prisonniers vers la table, qui, comme nous l'avons dit, était à une dizaine de pas du chêne.

On déboucha les bouteilles et on emplit les verres.

—A ta santé, habile et inaccessible aventurier! cria Tourtereau.

—Cavassion et toute la bande firent chorus.

M. de Lormel, étendu à terre, aux pieds de ses gardiens, avait le visage caché dans ses mains et tremblait d'indignation, de douleur et de désespoir.

Près de lui, le paysan et sa femme pleuraient comme des enfants.

Tourtereau et Cavassion, ravis, joyeux, animent à déposer un poulet qui avait été mis pour le comte et les siens.

Mais tout d'une à coup, au même moment, une scène étrange, étrange, que cette nuit sombre couvrait de ses ombres, plus épaisses sous le chêne que partout ailleurs.

L'Ermite, à l'instant où [illegible] devait la voix de [illegible] à la tête, venait de [illegible] et de ses mains toucher ses pieds, puis descendre peu à peu le long de ses jambes. Il agit avec précaution, lentement, malgré l'obscurité, il aperçut, au léger mouvement de tête, pour regarder en l'air, et, malgré l'obscurité, il aperçut, accrochée sur la branche à laquelle il était pendu, une forme humaine à moitié penchée vers lui, et dont la tête lui parut être celle de Petit-Diable.

Aussitôt, ses mains qui s'étaient glissées le long de ses jambes, il les tirant à plusieurs reprises par son haut-de-chausses, semblèrent appeler les siennes; il les tendit, et elles rencontrèrent les crosses de deux pistolets qu'elles saisirent avidement [illegible] à ce moment [illegible].

[illegible] au dessus de [illegible], il se [illegible] de la grosse branche [illegible] le pied de sycomore.

Il y avait [illegible] que l'Ermite [illegible] dialogue [illegible] Petit-Diable [illegible] à bien [illegible] s'il était [illegible] pour le secourir, et avait erré, et se remettant sur ces pieds, d'engager avec leurs ennemis une lutte où ils pouvaient l'un et l'autre être écrasés par la supériorité du nombre; il comprit, enfin, dans quelle pensée Petit-Diable lui avait confié les deux pistolets, et il ne douta point que le nain malicieux ne le secondât en même temps d'une manière efficace par quelque stratagème de son invention.

A peine Petit-Diable avait-il regagné le muraille, qu'on entendit Tourtereau s'écrier:

—Maintenant que mon estomac commence à être un peu restauré, songeons à frapper le second coup! .... Prends patience, l'Ermite, je suis à toi!

—Misérable! Et un pas vers son prisonnier. Mais Cavassion se jeta devant lui et l'arrêta d'un air résolu.

—C'est moi, lui dit-il, qui frapperai ce second coup! et ce sera le dernier que recevra ce drôle! ... [illegible] avec [illegible], puis je ne suis pas décidément, je ne puis te laisser plus longtemps jouer ainsi avec notre repos!

—Cavassion! te t'es donc mis en tête de venir le bourreau de mon âme avec les obstacles que tu te plais à opposer sans cesse à mes volontés!

—Tourtereau, réplique fermement le lieutenant en montrant du doigt la table, ces vins sont bons, ce poulet est excellent; j'entends donc achever mon souper tranquillement; or, je n'ai pas encore pu mettre un morceau sous ma dent sans ressentir de mortelles inquiétudes en songeant que ce gibier de potence est toujours là, vivant, à côté de nous!.... J'ai des appréhensions indéfinissables!.... En un mot, nous sommes treize!

—Esprit superstitieux et pusillanime! repartit le capitaine avec un ricanement de pitié.

Puis il dit à ses onze hommes, qui, fort occupés en ce moment à vider les bouteilles, n'attachaient plus qu'une médiocre importance au démêlé de leurs chefs:

—Veillez bien sur vos prisonniers!

Et il fit un nouveau mouvement pour s'élancer vers le chêne. Cavassion s'efforça de le retenir, et ils arrivèrent ainsi, se repoussant l'un l'autre, à deux pas de l'Ermite.

—Cavassion, tu n'iras pas plus loin, s'écria Tourtereau hors de lui, je veux frapper mon second coup à mon aise!

—Je te répète que c'est moi qui vais frapper le dernier coup!

—Retourne à ta place! je t'ordonne de m'obéir sur-le-champ: ne suis-je pas ton supérieur?

—Je ne t'obéirai pas, parce que, dans ce que je fais, j'agis dans l'intérêt de tous!.... Il faut en finir vite, te dis-je! Je sens d'horribles bourdonnements dans les oreilles: c'est en moi toujours un mauvais signe.

Une voix s'éleva tout à coup près d'eux: c'était celle de leur pendu.

—Enfin, vous entendrez-vous? dit l'Ermite.

—Eh! tu t'impatientes, je crois! lui réplique Tourtereau.

—Non; mais je veux vous mettre d'accord.

—Vraiment! dit ironiquement Cavassion, en cherchant à allonger le bras vers lui pour lui enfoncer sa dague dans la poitrine.

—La chose est très facile.... tenez!

Ce dernier mot était à peine prononcé, que deux détonations retentirent, et que le capitaine et son lieutenant roulèrent sur le sol, en s'écriant dans les convulsions de l'agonie, le premier:

—Vengeance! vengeance!

Le second:

—Treize!.... treize!

On conçoit assez de quelle stupeur, de quelle épouvante furent saisis les onze hommes restés près de la table: privés de leurs chefs, et ne sachant de quel côté étaient venues les balles qui les avaient abattus, ils laissèrent tomber verres et bouteilles de leurs mains et demeurèrent, durant quelques secondes, immobiles, effarés, anéantis. Ils s'imaginèrent que des ennemis invisibles les entouraient de toutes parts.

Soudain, un troisième coup de feu se fit entendre, et l'un d'entre eux s'affaissa à leurs pieds, mortellement frappé.

Au même instant, une voix éclatante, une voix de stentor, qui résonna comme un clairon, s'éleva du côté de la muraille avec ces mots:

—Mais ne tirez pas! ne tirez pas! il nous faut les prendre tous vivants, et leur faire subir mille tortures! Les voilà cernés, ils ne peuvent nous échapper.

Aussitôt toute la troupe, réduite à dix hommes, fut prise d'une terreur panique, abandonna ses prisonniers et se mit à fuir, en se dirigeant vers une enceinture du jardin pour en franchir la clôture. Mais, comme elle approchait de cette enceinture, une autre voix, affreuse, aigre, vibrante de colère et d'impatience, s'écria derrière la muraille:

—Quoi! vos échelles ne sont pas encore dressées! Allons! vite! escalades! escalades! Que dans cinq minutes, tous ces coquins soient dans nos mains!

Alors, les fuyards, éperdus, hors d'haleine, ne sachant où porter leurs pas, s'éparpillèrent au hasard dans le jardin, comme une volée d'oiseaux que poursuit l'aile rapide de l'épervier. La vitesse de leur course égalait celle du daim; aussi, devint-elle fatale à plusieurs, au milieu des ténèbres: l'un, croyant entendre les pas d'un ennemi derrière lui, se retourna, rencontra un arbre, et se brisa la tête contre le tronc; un autre, faisant brusquement un mouvement rétrograde, se heurta à la margelle d'un puits, et se précipita la tête la première dans le gouffre. Enfin, ceux qui couraient toujours finirent par arriver devant une brèche de la muraille, et n'apercevant personne au dehors, ils continuèrent leur fuite à travers champs.

(A continuer)

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi soir, 5 mars 1869.

Le marché monétaire proprement dit est facile, et la demande d'escompte assez bonne. Les billets de premier ordre se font aisément. Les banques escomptent la plus grande partie du bon papier de commerce que leur offrent leurs clients et prêtent volontiers, à courts échéances, sur des garanties satisfaisantes. Dans les rues, le taux de l'intérêt est de 9 pour cent par an à 1 pour cent par mois les billets de premier ordre, garanties collatérales, à 1 1/2 à 2 p. 100 le No 2. Les billets hypothécaires sont à 9 à 11 pour cent par an pour le No 1, et 11 à 13 le No 2.

L'or a ouvert à 132 1/2 coté 131 3/8 à New York, et après des opérations ordinaires, a fermé à 131 1/2 à 131 3/4. Les cotes ont varié avec ceux de Wall street. On a vendu $2,000, $10,000, $15,000 et $16,000 à 132 1/4, $5,000 et $6,000 à 132 3/8, $2,000, $2,000, 11,000 et $15,000 à 132 1/2.—Aucune vente d'argent n'a été annoncée. Les fixes sont excessivement rares et les cotes nominales.

Nous avons à constater un peu plus d'animation dans le change étranger, mais il y est, néanmoins, fait peu de chose: les cours ont suivi les variations de l'or et des traites à New York et, à la clôture, il y avait baisse de 1/2 à 3/4 pour cent. Les transactions embrassent 6000 livres clear à 142 à 143, 1000 livres connaissement à 142 3/8, 4500 à 142 1/2, 5000 livres connaissement à 142 3/8 à 142 5/8, 500 livres clear No 1 à 143 5/8.

Dans le change sur France, 10,000 et 50,000 francs, en change de commerce, à 3.95, une petite somme de banquiers, pour remise, à 3.92 1/2. Par suite de l'irrégularité du marché à la clôture, nous sommes forcés de donner, comme nominales, les cotes suivantes: Sterling, 141 1/2 à 142 1/2 le connaissement bon à No 1 et clear, 143 à 143 1/2 le change de banque; le change sur France à 3 98 3/4 à 3 97 1/2 le premier, et 3 95 à — le change de banque.

Le change américain a peu varié. Les banques ont tiré sur New York à 3/8 de prime. Les ventes de change de commerce sont: $10,000 sur New-York, au pair, $10,000, $14,000, $29,000, $30,000 et $35,000 à 1/4 de prime, $185,000 à 1/4 à 5/16, $55,000 à 5/16 et un chèck de $30,000 sur New-York, à 1/2 d'escompte.

Il ne nous a pas été annoncé de ventes d'actions.

Une vente de $2000 en obligations de la ville de Jefferson s'est faite à 73 1/2.—$10,000 en obligations 10 pour cent de la Nouvelle-Orléans ont changé de mains à 86 1/2.—On a vendu $5000 en mandats de la Police Métropolitaine à 84 et $3000 de l'Etat à 86.

Les billets de la ville ont été négligés, mais n'ont pas varié. On a vendu $1000 et $3000 à 27 d'escompte. Les courtiers ont acheté les petites sommes à 28 et vendu à 26 d'escompte.

Nous cotons les actions de la banque de la Louisiane à $— à $—; celles de la banque de l'Etat de la Louisiane à $20 à $20 50; celles de la banque des Mechanics and Traders à $50 à 51; celles de la banque du Canal à $50 à 51—, celles de la banque de l'Union à $39 à $40; celles de la banque des Citoyens à 147 à 149, celles de la banque de la Nlle-Orléans à $40 1/2 à $41 1/2; celles de la banque du Sud à $2, celles de la banque des Marchands à $19 à —; celles de la banque du Crescent City à 28 à 28 25; celles de la banque d'Amérique à 177 50 à 180; celles de la banque City National à 61 à 62, celles de la banque Louisiana National à $83 à 85, celles de la compagnie d'assurance de l'Union à $74 à $75; celles de la compagnie d'assurance Hope à $75 à 80; celles de la compagnie d'assurance Germania à $45 à —; celles du chemin de fer Pontchartrain à $80 à 85; celles du chemin de fer de Carrollton à $88 à 88 50, celles du chemin de fer des Opelousas à $— à —; celles du chemin de fer de Jackson à $6 25 à $—; celles de la Presse à coton de la Levée à $72 à —; celles de la compagnie du chemin de fer de la ville à $164 50 à 165; celles du chemin fer de la rue St-Charles à $49 à 50; celles du chemin de fer Crescent City à $92 à 95; celles de la compagnie du chemin de fer d'Orléans, $72 à $74; celles de la compagnie du Gaz à 151 à $151 50; celles de la compagnie des Water-Works à — à 51; les "Sixes" de l'Etat de la Louisiane, moins les coupons, à $70 à $71; les anciens bonds consolidés de la ville à 79 1/2 à 80; les nouveaux bonds consolidés de la ville, à — à —, les bonds du chemin de fer de la ville, 69 1/2 à 70; les bonds du chemin de Jackson, première hypothèque, à 80 à 80 1/2; les bonds du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, à — à 55.

On a vendu, ce soir, au Board des courtiers—$5,000, $2,000 et $3,000 en or à 131 1/4, $2,000 en mandats de l'Etat à 85, $1,000 dito à 85 1/4, $1,000 et $2,000 dito à 85 1/2.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Vendredi, soir, 5 mars 1869.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 6100 b. prises à des prix généralement plus forts, les prix de clôture ayant montré une hausse de 1/4 c. Nous cotons actuellement l'ordinary 24 1/2 à 25 1/2, good ordinary 26 1/4 à 26 1/2, low middling 27 1/4 à 27 1/2, middling 28 1/4, strictement middling, 28 3/4, et good middling à 30.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1868, balles	3944
Reçu depuis cette date, rapport	3748
Reçu précédemment	682169
	696447
Expédié aujourd'hui	
précédemment	199591
	44156 / 544186
Stock en mains	152291

SUCRE ET MÉLASSE—Il n'est pas arrivé de sucre aujourd'hui, et seulement quelques barils de mélasse nous sont parvenus. Le marché continue à être extrêmement calme et le stock de sucre est considérable. Cependant quelques acheteurs ont tâtonné aujourd'hui et ont fini par faire quelques achats à des conditions [illegible], mais on dit que ces prix [illegible] au-dessous des cotes [illegible] ne sont que nominales. Nous avons entendu parler de ventes d'environ 300 boucauts, 300 barils de mélasse se sont vendus à 61 cts le gallon de fermentée et à 72 c pour la fair à prime.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Le steamer [illegible], de Louisville, est arrivé hier depuis notre revue d'hier.

FARINE—Le marché est calme. Les bas grades sont fermes, cependant, à cause de leur rareté. Les principales ventes, aujourd'hui, se sont bornées à 2,200 barils, dont 174 de superfine, en lots de placements à $4 50, 100 de farine pour ce qu'elle vaut à $7 15, 50 de triple extra à des conditions privées, 350 à $6 75, 150 de superfine à $6 30, 100 et 200 do à $6 37 1/2, 150 do à $6 37 1/2 à $6 50, 100 de double extra à $7, 100 do à $7 50, 100 do à $7 75, 160 do de farine pour ce qu'elle vaut à $8 75, 100 de do de choix à $10, 100 do à $9 37 1/2, 66, 100 et 200 d'extra de choix à des conditions privées.

TABAC—Le marché a montré un haut degré d'animation depuis mercredi dernier: 70 boucauts ayant changé de mains, comme suit: lugs à 6 1/2 c, 2 à 7 c, 2 de choix à [illegible] c, 4 de medium à 8 c, 4 de fair à 11 c, 4 de low à good à 11 à 17 de lugs à 8 à 12 c, 2 de Sud Afrique à 16 c la livre, avec le boucauts de vieux à 18 cts la livre. Les ventes durant la semaine dernière 322—ce qui constitue une augmentation considérable du stock—contre 280 la semaine précédente. L'approvisionnement de New [illegible], actuellement en [illegible].

MAIS—Bonne demande, l'approvisionnement de l'article est faible et les prix en sont fermes. Aujourd'hui, les ventes ont embrassé 12,000 sacs de l'article dont 2100, 2500 et 4500 sacs de blanc à 79 c, 300, 250, 250, 350, 720 et 1000 de blanc à 80 c, 800 de jaune à 80 à 81 boisseau.

AVOINE—La demande d'avoine est bonne aux prix antérieurs et 700 sacs se sont vendus à 80 cts le boisseau.

SON—100 sacs de son, en mauvais état, vendus à $1 12 1/2. L'article vendable est coté à $1 15 les cent livres.

FOIN—Les prix du foin sont devenus un peu plus faibles à cause de la lenteur de l'approvisionnement de l'article. Aujourd'hui il s'en est vendu 150 et 175 balles à $30 le tonneau.

PORC—Continue à être calme et fléchissant et les prix en sont encore bas, le mess est actuellement offert en gros à $32 50 le baril sans trouver preneurs. Détail à $33 50 le baril.

VIANDE SALÉE À SEC—Les épaules se vendent au détail 14 c la livre.

BACON—18 barriques d'épaules et 21 do de côtés désossés vendues ce matin à des conditions privées et 15 tierçons de jambons curés au sucre à 19 3/4 c la livre. Les épaules se placent à 14 3/4 à 15 c, les côtés clair ribbed 17 1/2 c, les côtés désossés 18 c la livre. En gros, les épaules sont offertes à 14 1/2 cts, les côtés désossés 17 1/2 c sans trouver preneurs.

SAINDOUX—L'article en tierçons est coté à 19 à 20 c, en baril 21 à 22 c. 25 barillets de l'article de choix se sont vendus aujourd'hui à 22 cts la livre.

RIZ—Le stock de riz de la Louisiane est d'une force modérée et la demande de l'article est très lente aujourd'hui. Nous cotons le riz de choix 9 3/4 à 10, 9 à 9 1/2, le prime 8 1/4 à 8 3/4 pour le bon ordinaire, et 7 à — pour l'ordinaire. Le riz de la Caroline est rare et est tenu à 11 c. la livre.

LAINE—Il y a actuellement sur le marché que quelques lots de laine mexicaine, laquelle est cotée à 23 à 24 1/2 c la livre.

BEURRE—Le Goshen de choix est devenu rare et a haussé. Le beurre de l'Ouest solid packed est en bonne demande. Les grades inférieurs tant du Nord que de l'Ouest abondent et sont calmes. Nous cotons: Beurre du Nord commun à bon 43 à 47 c, Goshen de choix 53 c, choix de l'Ouest 35 à 40 c, inférieur 25 à 30 cts la livre.

VOLAILLE—Les poules se vendent sur la levée, $6 50 à 7 la d., les oies à $12, 13, les dindes $28 à 30 la douzaine.

ŒUFS—Les œufs frais de l'Ouest se vendent 18 à 20 la douzaine.

COMESTIBLES—Les pommes de terre abondent et sont calmes, les pink eyes peuvent être cotées à $3 25 à $3 50, peach blows $2 — à 2 —, St Louis $1 25 à $1 50 le baril, les pommes de choux $5 50 à $7, les oignons choix $3 50 à $6, inférieurs — à — le b1. La choucroute $8 à $9 le baril, les choux $10 à $13 le panier.

PEAUX—La demande est active et les prix offerts sont pleins. Les cotes sont: peaux humides provenant des abattoirs de la ville, keep à heavy steer 10 à 14 la livre, dry flint de la campagne 20 à 22 cents, peaux salées à sec, 20 à 21 cents, peaux préparées au Texas 22 à 24 cts, peaux mexicaines 22 à 24 cents la livre.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 6 mars 1869.

Arrivé dans la semaine, 758 boeufs du Texas, 271 veaux et veaux d'un an, 355 cochons, 10 vaches à lait.

Vendu, 2386 boeufs du Texas, 565 veaux et veaux d'un an, 365 cochons, 701 moutons, 34 vaches à lait.

A vendre, 1453 boeufs du Texas, 294 veaux et veaux d'un an, 390 cochons, 194 moutons, 52 vaches à lait.

Boeufs de l'Ouest, 1ère qualité, par tête			[illegible]
Do 2me do	do		[illegible]
Boeufs du Texas, 1ère do	do		55 00
Do 2me do	do		35 00
Do 3me do	do		30 00
Do 2me do	do		25 00
Do nourris au maïs, par livre net			[illegible]
Cochons, par livre gr.			7 à 10
Moutons, 1ère qualité, par tête			5 00 à 6 00
Do 2me do			3 50 à 4 50
Do 3me			3 50 à [illegible]
Vaches à lait, de choix, par tête			60 00 à 100 00
Do 2me qualité, par tête			30 00 à 50 00
Veaux d'un an, par tête			10 00 à 15 00
Veaux de lait, par tête			10 00 à 12 00
Chèvres, par tête			1 50 à 2 50

MOUVEMENT DU PORT.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Samedi matin, 6 mars 1869.

La journée d'hier a été fort agréable. Température douce, ciel pur et serein. Nous ne désirons qu'une chose, c'est que cela dure.

Quant aux affaires, elles vont assez mal et le mouvement du port est faible.

ARRIVÉS—Le steamer Belle Lee, de Vicksburg, le Bart Able, de Shreveport, l'Enterprise, de la rivière Rouge, le Lalu D, du haut de la rivière Rouge, le Lightwood, du bayou Bartholomew, et le San Nicolas, du bayou Lafourche.

PARTIS—Le San Nicolas et J. M. Sharp, pour le bayou Lafourche; le Nina Simmes, pour la rivière Rouge; le Dan Able, pour Baton-Rouge, et l'Ida, pour le bas de la Côte.

La rivière baissait, avant-hier, à St Louis. L'Ohio, à la même date, baissait aussi à Louisville.

La rivière de l'Arkansas baisse graduellement, mais il y a encore une assez bonne profondeur d'eau pour de forts steamers.

La rivière Blanche est toujours dans un bon état de navigation.

Les rivières Rouge et Ouachita baissent graduellement.

LE PAQUEBOT SEMI-HEBDOMADAIRE WILD WAGONER, partira ce soir, à 5 heures précises, pour Natchez et les points intermédiaires. Ce bateau n'a pas de supérieur comme marcheur. Quant à ses aménagements ils sont tout-à-fait supérieurs. A. C. Goddin, son capitaine, et J. C. Libano, commis, sont renommés pour leur activité et leur courtoisie. Le fret sera délivré à destination dans le plus bref délai.

LE STEAMER BELLE LEE POUR VICKSBURG TOUS LES SAMEDIS—Le superbe et élégant bateau Belle Lee est au pied de la rue Gravier, en charge pour Vicksburg et Greenville. Le capitaine T. P. Leathers est son commandant, et M. Adolphe Marin chef commis, aidé de MM. Ayles, Broughton, Grice et Bell. Les officiers sont trop connus des expéditeurs et voyageurs pour que nous en fassions des éloges. La Belle Lee correspond à Vicksburg avec les steamers Calumet et Countess pour Tallahatchee et la rivière Yazoo. Il partira ce soir, à 5 heures précises.

LE PAQUEBOT SEMI-HEBDOMADAIRE LAFOURCHE, capitaine S. Heno, commis J. J. Brown, partira pour Bayou Sara et les points intermédiaires, ce soir, à 5 heures précises. Les expéditeurs qui confient du fret au Lafourche, seront assurés d'avance de son tout parfaitement sûr et rapide [illegible].

LE NEW ERA, sous le commandement du vétéran du fleuve, capitaine A. Dugas, assisté de son estimable commis Alfred Trépanier, partira aujourd'hui, à midi précis, pour le Bayou Lafourche, et tous les points intermédiaires. Le New Era est classé No 1 à toutes les compagnies d'assurance. Recommander le New Era et ses officiers aux expéditeurs et voyageurs serait chose inutile, car ces messieurs ont une réputation à laquelle nous ne pouvons rien ajouter.

LE VERMIFUGE

DU DR. C. McLANE,

Devrait se trouver dans toutes les maisons. Si vous voulez que vos enfants deviennent vigoureux et sains, donnez-leur quelques doses du

VERMIFUGE DE McLANE,

QUI CHASSE LES VERS,

et fortifie le système. C'est un composé végétal qui ne peut faire aucun mal, il ne faut pas craindre de l'administrer à un petit enfant.

N'ACHETEZ QUE LE

VERMIFUGE du Dr. C. McLANE,

PRÉPARÉ PAR FLEMING BROTHERS.

Vous pouvez l'avoir dans toutes les pharmacies et dans tous les magasins de campagne des Etats Unis.

Sociétés

Dissolution de Société

La Société qui a existé, jusqu'à ce jour, entre les soussignés, sous la Raison CARRIERE & LOGAN, est dissoute par limitation et de consentement mutuel, à partir du 31 décembre 1868. M. O. Carrière se servira du nom de la maison en liquidation;

O. CARRIERE,
GEO. D. LOGAN,
ANT. CARRIERE, en com.

Nlle-Orléans, 15 fév 1869. 16 fév—1m

ALFRED ROMAN, Avocat. F. CHAS. CUVELLIER Avocat-notaire. "Commissioner" de 28 Etats. ROMAN & CUVELLIER, Bureau No 134, rue Gravier—Nlle-Orléans, se chargent de toutes affaires appartenant aux professions de Notaire et d'Avocat. 9janv—3m

Avis de Société.

M. FRANK H. HOOKER devient mon associé à partir du 1er Décembre 1868. Le nom de la maison sera J. A. LUM & CO. J. A. LUM.

Le commerce de voitures se fera, dans les nouveaux magasins, No 142 rue Gravier, et No 13 rue Union, vis-à-vis l'hôtel St-Charles, où l'on trouvera un grand stock de VOITURES de tous genres pour le marché de cette ville.

J. A. LUM,
FRANK H. HOOKER.

16déc—1an

Dissolution de Société.

La Société qui existait, jusqu'à ce jour, sous la raison PIKE, LAPEYRE & BROTHER est dissoute, aujourd'hui, d'un commun accord, par le retrait de J. M. Lapeyre, qui a cédé tous ses droits et intérêts dans la maison à ses associés Wm S. Pike et Alex. Brother, ces derniers continuant seuls la société de la maison.

Nlle-Orléans, 31 décembre 1868.

W. S. PIKE,
J. M. LAPEYRE,
ALEX. BROTHER.

28 déc—3m

Les affaires de Pike, Lapeyre et Brother continueront à être dirigées sous la même raison, jusqu'au 1er janvier prochain (1869), époque à partir de laquelle ALFRED SHEPPERS et PAUL BLANC auront un intérêt dans nos affaires qui se feront sous la raison PIKE, BROTHER & CO.

Nlle-Orléans, 31 décembre 1868.

W. S. PIKE,
ALEX. BROTHER,
ALFRED SHEPPERS,
PAUL BLANC.

28 déc—3m

MOULIN A RIZ SONIAT,

SITUÉ À LA PAROISSE ST-CHARLES, A un mille au-dessous de [illegible].

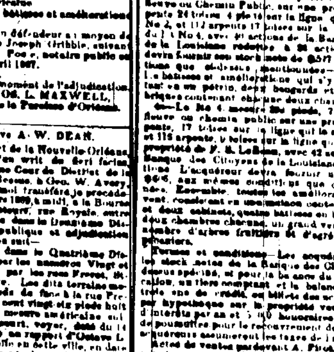

CE MOULIN a été construit par MM. Leeds & Co, sous la surveillance de M. P. McKinley, l'inventeur des pilons perfectionnés [illegible] et qui depuis 20 ans [illegible] des moulins de ce genre dans la Caroline du Sud. [illegible] capable de [illegible] par jour [illegible].

[illegible]

Pour plus d'informations, s'adresser à

EMILE DUPRÉ,
Rue Poéyfarre et Douane,

ou au [illegible] LÉONCE SONIAT FREMEAUX,
[illegible] Keener P. O.

A vendre—[illegible] bon rendement, dans le moulin et les [illegible]. 1er janv—1an.

THEATRES, BALS, etc.

Théâtre de l'Opéra.

SAMEDI 6 Mars 1869

Haydée,

Opéra en 3 actes, d'Auber.

[illegible]

Dimanche, 7 Mars,
LE FILS DU DIABLE, (Drame.)
Lundi 8, Bénéfice de M. PICOT.
LES MARTYRS.

Théâtre de l'Opéra.

Représentation Extraordinaire au bénéfice du

Collége de Spring Hill,

MERCREDI, 17 MARS 1869,

JERUSALEM,

Grand opéra en 4 actes, de Verdi.

PARIS VENTRE-A-TERRE,

Comédie, Vaudeville en 3 actes.

Pour plus amples détails, voir les programmes.

Prix d'entrée—Deux piastres pour toutes les parties de la salle, excepté les galeries du 2me et 3me qui sont laissées aux mêmes prix.

Les cartes d'entrée seront entre les mains des comités, membres du comité, et au bureau de contrôle. JULIEN MICHEL, No 14, Exchange Place; EMMANUEL BUSTHE, 11, rue Carondelet; W. B. KLEINPETER, 30, rue du Camp; J. A. PEYCHAUD, 90, rue Royale. Membres du comité.

Théâtre St-Charles.

TROUPE DRAMATIQUE ALLEMANDE.
SOIRÉE D'ADIEU DE

FANNY JANAUSCHEK.

Samedi soir, 6 mars,
—A la demande du public—
CATHERINE II,
IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

Dimanche, 7 mars—MACBETH.
Lundi, 8 mars—Début de Mme Lander, dans le rôle de MARIE-ANTOINETTE.

Le Contrôle est ouvert pour la location des places de réserve. Les portes s'ouvriront à 6 3/4 heures, et le spectacle commencera à 7 1/4. 6mars—

Théâtre des Variétés.

—ANNONCE EXTRAORDINAIRE—

Lundi Soir, 8 Mars,

BÉNÉFICE DE M. GEO. RYER.

La grande comédie

PLOT AND PASSION,
(COMPLOT ET PASSION.)

Mary Gladstone dans le rôle de Marie de Fontanges (comme, espionne et créature de Fouché, Duc d'Otrante.

M. Ryer, dans le rôle de Napoléon-Bonaparte du Drame intitulé

EMPEROR AND THE SOLDIER,
(L'EMPEREUR ET LE SOLDAT.)

5 mars—3

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Rue St Charles, près Commercial Place.

Drames, Pièces comiques et Spectacles

Représentation TOUS LES SOIRS, et le SAMEDI à midi et le SOIR. 23 fév—

GRAND CONCERT,

VOCAL ET INSTRUMENTAL,

Dans la salle du Lycée, à l'Hôtel-de-Ville LE VENDREDI, 12 MARS 1869.

Par les principaux artistes et l'orchestre du THEATRE FRANÇAIS,

Avec l'obligeante permission de MM. Calabresi & Co,

Au profit de

L'Hôpital de la Société Italienne de Bienfaisance,

(TIRO AL BERSAGLIO).

Les détails seront publiés dans quelques jours.

2mars—

Grande soirée d'ouverture.

1869.........6 MARS.........1869

DE LA

Première Ecole de Vélocipède

ET DE

LA SALLE DE VENTE

Sous la direction personnelle de

M. EDWARD M. LOMING,

LE CÉLÈBRE VÉLOCIPÉDISTE

DE

De New-York et de Chicago.

A

L'ancienne salle du Club Constitution, No 166, rue du Canal.

Bonne Musique pendant toute la soirée. L'Ecole sera ouverte tous les jours (excepté le Dimanche) de 9 heures du matin à 11 heures de soir.

—CONDITIONS—

Pour l'enseignement, avec l'usage du vélocipède et de la salle, $15.

Les personnes se servant de leurs propres vélocipèdes paieront $10.

Prix d'admission pour les spectateurs 50 cents. Billets à vendre au magasin de musique de A. E. Blackmar et aux bureaux de l'hôtel St-Charles et du City Hotel.

Nous nous engageons à rendre tous ceux qui nous accorderont leur patronage de parfaits vélocipédistes, et à les mettre à même en fort peu de temps, de manœuvrer aisément et avec une grande rapidité le merveilleux bicycle.

N. B.—Nous sommes les seuls agents de célèbre vélocipède de Loring & Keene, et ceux les agents pour les meilleures fabriques de vélocipèdes.

S'adresser par lettre à la Poste, Lock Box No 986.

Musée du Crescent City,

Nos. 40 et 42 de la Rue Sainte-Charles

ATTRACTION EXTRAORDINAIRE.

Réengagement, par demande spéciale de plusieurs familles notables de cette ville, pour peu de temps avant son départ pour l'Europe,

Le plus grand Phénomène de la Nature

CHRISTINE-MILLY,

La femme à deux têtes.

Recevra les visiteurs journellement, et sera entendue d'une million de curieux de.

Animaux et insectes naturels et artistiques, mille curiosités de tout genre [illegible].

LE LIEU DE RÉCRÉATION DU PUBLIC.

L'HOMME-GRENOUILLE visible de sept à neuf heures du soir, et à midi, les samedis et lundis.

Les portes s'ouvrent à 8 heures du matin à 10 heures du soir.

Prix d'entrée, 50 cents, enfants, 25 cents.

11 fév—1m

Grand Bal Paré et Masqué

DONNÉ PAR LA

SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE MUTUELLE DU PELICAN,

Vendredi, 19 Mars 1869 (Saint-Joseph), AU DEUTSCHE COMPANY HALL,

Coin Bienville et Passage de la Bourse,

POUR LA CONSTRUCTION D'UNE TOMBE.

—Directeurs—

Dr Chs. Deléry,	P. B. Lacoste,	Jules Lambert,
L. Lefèvre,	J. O. Nixon,	A. Dimitry,
P. Mouny,	Jos. Brisolara,	A. Bidery,
Chs. E. Carr,	E. Bouméiug,	J. A. Jaquet,
A. L. Tissot,	E. Lambert,	Julien Michel,
J. L. Barjac,	E. Delery,	Barthe,
A. Hébrard,	D. Bienvenu,	Geo. Forstall,
M. George,	Alb. Paul,	F. Marquez,
E. Durier,	L. F. Lemarié,	E. A. Schoutez,
G. L. Berrier,	G. Leclère,	P. Lacoste,
A. D'Hemécourt,	M. Cossey,	L. D. Hubbard,
M. T. Ducros,	J. B. Ducros,	L. Carrière,
L. E. Marchand,	A. D. Bernoudy,	L. Pouve,
T. Mossier,	W. F. Larroche,	L. Villemain,
Jos. Brion,	J. A. Bétat,	J. H. Hardy,
G. Barbier,	O. H. Dés'orges,	J. H. Goodis,
L. Dépoice,	F. L. Pécande,	L. Barbier,
J. T. Drog ule,	Chs. Mesmilliod,	S. de Arredondo,
J. Louwengardt,	P. Dufort,	V. J. Bayhi.

* Comité d'invitation.

On peut se procurer des invitations pour dames en s'adressant chez J. A. Jaquet, 139 rue Royale; chez R. Pigis, 1?? rue du Canal, à M. J. A. Bétat, au City Hall, librairie de la ville à J. B. Ducros, et chez D. Borelle, coin St-Pierre et Royale.

Les demandes pour la location de la Buvette et du Restaurant seront reçues jusqu'au 15 mars, chez J. A. Jaquet, 139 rue Royale.

Aucune dame ne sera admise sans une carte personnelle.

Prix du billet............................$3.

19 fév—1m

A LA REINE DES MOUSQUETAIRES

Costumes, Masques et Dominos.

1er prix décerné à l'Exposition de la Louisiane de 1866

MADAME ALABAU,

91.......RUE CONTI.......91

Entre Bourbon et Dauphine.
SUCCESSEUR DE MADAME LUSSAN,
Etablie à la Nouvelle-Orléans depuis plus de 25 ans.

Mme ALABAU offre à sa clientèle et au public un général, des Costumes et Dominos du meilleur choix, brodés en laminés or et argent, pour messieurs et dames, le tout très riche et arrivant de Paris.

Prix très réduits.

Prenez tous vos costumes chez Mme Alabau, et ne vous trompez pas de magasin.

Il y a un salon privé pour les dames.

3 déc—1a 19 mars

COSTUMES, DOMINOS, &C. POUR BALS ET SOIRÉES

Mme GROUX,

93.......CONTI.......93

COSTUMIÈRE DE L'OPÉRA.

Etablie à la Nlle-Orléans depuis 17 ans, 93 rue Conti.

Grand assortiment de COSTUMES, MASQUES ET DOMINOS récemment importés de Paris, confectionnés avec les plus riches étoffes et les plus grandes [illegible].

PRIX MODÉRÉS.

Mme GROUX,
93, rue de Conti,

premier magasin en venant par la rue Dauphine. 3 déc—1a 19 mars

MACHINES À DÉPOUILLER LES SOUCHES DE CANNES.

Je viens de recevoir de ces excellentes machines, ainsi que des charrues et autres instruments aratoires.

GEO W. SIZER,
No 74 de la rue Carondelet.

19 fév—1mo

MALLES DE VOYAGE ET D'EMBALLAGE.

UN grand et bel assortiment de malles en cuir Saratoga, malles de voyage et d'emballage, valises, sacs de voyage, [illegible] à acheter [illegible].

F. BAUER, No 54 de la rue du Canal, en face de la Douane.

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES DE LA PEAU, Syphilis, [illegible].

Dr. GAUDUC, [illegible] de la Faculté de Paris.

SOLE AGENTS for the sale of KRUG & Co's CHAMPAIGN.

A. MICHEREAU & CO.,

COMMISSION MERCHANTS,

Importers of Wines, Brandies, Sardines, &c., &c.,

No 16 &c........ST-LOUIS STREET.....

AGENCE SPÉCIALE D'EAUX-DE-VIE FRANÇAISES POUR LE SUD.

Vor. MAIGNAN & F. LABORDE,

MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES,

Importateurs de Vins, Cognac, Sardines, &c.

Nos. 23 & 25, RUE BIENVILLE—NOUVELLE-ORLÉANS.

Eaux-de-vie en Bouteilles et à l'ancienne. SEULS AGENTS DES MARQUES

CHAMPAGNE VINEYARD PROPRIETORS CO.,	COGNAC,
GAUTIER FRERES,	"
GOLDENBURG,	"
HENRY SUTTON,	"
ALEX. SEIGNETTE,	LA ROCHELLE,
LARROCHE FRERES,	COGNAC,
Ed. O. LANYER,	

—IMPORTATEURS—

Des célèbres GENIEVRE de "LA CLOCHE" Du Cognac OTARD DUPUY & CIE, et autres marques célèbres.

Echantillons et prix courants fournis sur demande.

Vins rouges et blancs en barriques et en caisses.

J. Lebrun, "Eagle Brand", T. Drouet, "Lion's Brand", F. P. Eyquem & Co. Trouillon, Larrieu & Frères, Marguerite, Barton, Guestier & Cie; J. E. Chartre & Cie, le CÉLÈBRE CHATEAU PAPE CLEMENT, en barriques, demi-barriques et caisses, bouteilles et demi-bouteilles; vins fins de A. De Luze & Fils.

Champagne.

Le célèbre "Black Seal", Vin Impérial et Royal Rose de Ker, Desbordes et Fils; Ackerman Laurance, Sillery Mousseux et autres marques en bouteilles et demi-bouteilles.

Sardines à l'huile; Viandes et Légumes conservés; Saucisses Truffées et Pâtés Truffés de Gorion Jac et Fils. Bouchons, à Pelerin.

Huile d'Olive, Fruits à l'eau-de-vie, Pruneaux, Porto, Sherry et Madère. 1er oct—6m

GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co., OF NEW YORK.

ORGANISÉE EN 1859. AUCUNE POLICE NE PEUT ÊTRE FORFAITE

Prise de Moitié d'Emprunt. Aucun billet n'est exigé.

DERNIER DIVIDENDE AU COMPTANT. 50 POUR CENT.

Egal à cent cinquante pour cent de dividende réversible.

Etat des Affaires.

Polices en vigueur	$25,000,000
Actif	1,500,000
Revenu annuel	800,000
Pertes payées	800,000

Officiers.

W. H. PECKHAM, Président.
H. V. GAHAGAN, Secrétaire.
L. McADAM, Commis.
G. A. FUDICKAR, Surintendant d'Agences.

DIRECTEURS.

Hon. John A. Dix, New York.
Hon. James Harper, maison Harper & Bros, ex-maire de New-York.
John J. Crane, président Banque Republic.
William T. Hooker, Wall Street.
William M. Vermilye, banquier, (Vermilye & Co.
Charles G. Rockwood, caissier, Newark Banking Co.
Hon. George Opdyke ex-maire de New-York.
Minot C. Morgan, banquier.
Thomas Rigney, maison Thomas Rigney & Co.
Benjamin B. Sherman, trésorier New York Steam Sugar Refining Company.
Aaron Arnold, maison Arnold, Constable & Co.
Richard H. Bowne, Wetmore & Bowne, avocats.
E. V. Haughwout, maison E. V. Haughwout & Co.
William Wilkens, maison W. Wilkens & Co.
Julius H. Pratt, négociant.
William W. Wright négociant.
Charles J. Starr, négociant.
William Allen, négociant.
George W. Cuyler, banquier, Palmyra, New-York.
George T. Hope, président Continental Fire Insurance Company.
John H. Sherwood, Park Place.
Walton H. Peckham, coin 5th Avenue et Twenty-third Street.
Edward H. Wright, Newark, New-Jersey.
George W. Farlee, avocat.
W. L. Cogswell, négociant.

JOSEPH MAGNER,
AGENT GÉNÉRAL POUR LA LOUISIANE,
No 48 DE LA RUE DE L'UNION.

25 fév—

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE HENRY MANCELL,

75.........RUE DU CAMP.........75

PORTRAITS de toutes dimensions, sur papier, toile, ivoire, porcelaine.

Epreuves Instantanées.

Reproductions de manuscrits, de tableaux, de pianos, dessins, cartes géographiques, &c. Photo-lithographie, Photo-Miniature, Photographie appliquée à l'industrie.

75.........RUE DU CAMP.........75

Ardoises, Ardoises Ardoises.

CARRIERES PEN ARGIL—Compagnie d'ardoises de la Pennsylvanie—Fabrique les meilleures qualités D'ARDOISES BLEU FONCÉ, à TOITS. Nous appelons l'attention des gérants d'ardoises et du commerce en général sur la qualité supérieure des ardoises que nous pouvons recommander avec confiance comme supérieures aux ardoises anglaises et ne tendent à meilleur marché. Nous en avons constamment de toutes les grandeurs. Nous prions les acheteurs d'en faire l'essai.

BRIDGE & SON, Agents,
No 129 rue Gravier, Nlle Orléans.

CHANGEMENT DE LOCAL.

Daniel et James D. EDWARDS

ONT transféré leur magasin, momentanément, des Nos 28, 30 et 32 de la rue de la Nouvelle-Levée, au coin des rues Douane, Gaines et Felours et face de la Douane des Etats-Unis, et attendent [illegible] et en construction [illegible].

Tonnellerie qui a remporté le prix AUX MARCHANDS ET AUX PLANTEURS

LE soussigné appelle l'attention des marchands et des planteurs sur son grand stock de barils et demi-barils à mélasse et de boucauts à sucre, [illegible].

S. J. BERKERY,
Nos 31, 33 et 35 de la rue Front, entre Conti et Bienville

BOIS DE CONSTRUCTION GEORGE MERZ,

MOULIN À RABOTER ET CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION.

Au coin des rues Toulouse et Roberteau, Vieux Bassin.

DU Bois préparé et brut, des Châssis des Jalousies, des Portes et toutes espèces de Matériaux de construction sont offerts au bon marché en gros et en détail, et au plus bas prix.

Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention prompte.

FONDERIE DE LEEDS.

[ETABLIE EN 1825.]

Au coin des rues Delord et Fouché.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à entreprendre la confection des MACHINES À VAPEUR, des Bouilleurs, des Moulins à sucre, des Machines à scier, &c., des Moulins à décortiquer, des Moulins à Riz, des Presses à Coton, des Bouilleurs, des Fourneaux, des Grils, à exécuter toutes sortes de travaux d'habitation, et de fournir toutes espèces de Machines pour le Sud.

LEEDS & CO.

BUREAU DES COMMISSAIRES DE LA Dette consolidée de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle Orléans, 26 février 1869.

EN vertu de la trente-septième section de la loi de la Législature de l'Etat de la Louisiane [illegible].

[illegible]

O. DE BUYS, Secrétaire

Nattes. Nattes. Nattes GRAND RABAIS POUR CAUSE DE LIQUIDATION.

300 ROULEAUX NATTES de toutes couleurs; ainsi qu'un bel assortiment de marchandises sèches.

A vendre par D. BLANCHARD,
Rue Toulouse et Dauphine.

R. CONDON,

Entrepreneur de Pompes Funèbres,
No 242, rue des Magasins, coin Delord, et
No 201, rue de Chartres, coin Champs-Elysées.

A constamment en grand assortiment de CERCUEILS métalliques; CERCUEILS en bois de rose, acajou, noyer noir et en bois ordinaire. Il se charge de l'embaumement, de l'exhumation, de l'expédition des corps et loue des voitures.

DENTISTES.

Le Dr. Godfrey, dentiste,

De retour du Nord où il a recouvré sa santé, reçoit ses amis et clients, aux heures ordinaires, au No 179 de la rue du Canal, à une porte du Christ-Church.

CONSERVEZ VOS DENTS.

J. A. CASABAVANT,

CHIRURGIEN DENTISTE

No......RUE DU CANAL......

[illegible]

Dr. C. BLANCKE

416 et 418...Rue [illegible]...416 & 418

Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire

ALUMINIUM! ALUMINIUM!

GRAND SUCCÈS!

LE Dr. C. BLANCKE annonce à ses clients et au public qu'il pose des dentiers [illegible].

Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14 rue Baronne, 3me maison après la rue du Canal, près de Lopez.

Extraction de dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxyde d'azote.

A la Selle Anglaise.

F. GIEFERS,

94........RUE ST-CHARLES........94.

FABRICANT de Selles de Chasse, de Course, de Cavalerie et de Dames, importateur d'articles de sellerie anglais et français, tous de qualité supérieure.

Prix modérés.

E. K. CONVERSE. J. W. NOYES. FRANK GAJUBERT.

E. K. CONVERSE & CO,

Négociants Commissionnaires ET EXPÉDITEURS,

No 58 de la rue des Magasins.

HABILLEMENTS D'ENFANTS ET ARTICLES DE TOILETTE POUR HOMMES.

B. T. WALSHE.

110 rue du Canal,
NOUVELLE-ORLEANS.

VENTES JUDICIAIRES.

HENRY DUTREY vs C. M. SOMMEREAU époux de CHS. E. FAGOT, et C. E. FAGOT.

SEPTIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans. No 801—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, 6 du mois de mars 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles de Conti et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Deux terrains contigus situés dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Royale, [illegible], Gravier, [illegible], désignés par les numéros [illegible] d'après un plan dressé par Trudeau, architecte, et [illegible]. [illegible]

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

3 fév—3 14,22,27—6 mars

JOHN M. CARTER vs MARY JANE DAWS épouse de FRANCIS T. KEELER.

CINQUIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—No 17,728. [illegible]

[illegible]

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Charles Bondix vs E. R. Wagoner et als et H. F. Klumpp, Crooks et Marsteny, subrogés, vs Jacob Kelly et B. Dongart.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. [illegible]

[illegible]

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

J. B. COLLIE, liquidateur de l'ancienne maison COLLIE & WINCKELMAN, vs D. BOISSELLE et al.

SEPTIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans. No 762. [illegible]

[illegible]

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

VALENTINE HEBERMAN vs S. NEWBORN.

SEPTIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans.—No 614—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans [illegible].

[illegible]

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Le Dr S. E. CHAILLE vs S. BIER.

QUATRIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No 21 982—En vertu d'un writ de fieri facias [illegible].

[illegible]

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LAFITTE, DUFILHO & Co., vs HENRY WEEKS et TOM GRISSLE.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No [illegible]

[illegible]

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

WARD & HOBSON vs A. W. DEAN.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No 20,513—[illegible]

[illegible]

THOMAS L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

DENNIS CRONAN vs UN TERRAIN situé à l'angle des rues Urquhart et Washington et Pierre Orier.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 9 373—[illegible]

[illegible]

THOS L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN C. BLOHM.

[illegible]

—EGALEMENT—

Un Terrain situé dans l'îlet compris entre les rues [illegible].

Succession de ROBERT GAMBLE.—No 32,156.

PAR JOHN C. BLOHM, encanteur—Bureau, 64 de la rue de la Douane—SAMEDI, 27 mars 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, [illegible].

[illegible]

PAR ALFRED BOULIGNY.

Vente pour opérer un Partage

M. C. MILLAUDON et als vs A. TAMBOURY encanteur, et tuteur—No 34,671.

Terres situées dans les paroisses Terrebonne, Livingston, Plaquemine, St Tammany et Terrains dans la ville Jefferson, (Est et Ouest Bouligny)

PAR ALFRED BOULIGNY encanteur—Bureau, No 127, rue Gravier [illegible].

[illegible]

Paroisse Terrebonne.

[illegible]

Paroisse Livingston.

[illegible]

Paroisse Plaquemines.

[illegible]

Paroisse St-Tammany.

[illegible]

Ville de Jefferson.

[illegible]

TERMES ET CONDITIONS.

[illegible]

PAR BOULIGNY & HILL.

Propriété de grande valeur autrefois Briqueterie Hillgsberg, divisée en quatre lots d'un arpent chaque de face au fleuve, avec droits de batture, très boisée, située à trois arpents au-dessous des Casernes des Etats-Unis, où à peu près trois milles au-dessous de la ville—très convenables pour briqueteries.

PAR BOULIGNY & HILL—Alfred Bouligny, encanteur—Bureau No 127 rue Gravier—[illegible].

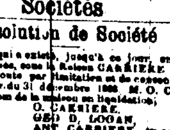

[illegible]

MALVINA DORSEY vs SAMUEL P. DORSEY et als.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 16,286—[illegible]

[illegible]

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

VENTES A L'ENCAN.

PAR EUGENE TOURNE.

Successeur de Bernard Turpin.

VENTE SANS LIMITE.

7 caisses Faïence, en débarquement de la barque Horace Beale

PAR EUGENE TOURNE SAMEDI, 6 mars 1869, à 11 heures A. M. il sera vendu, sans réserve, au No 30 rue Vieille-Levée—

K. S. 7 CRATES FAIENCE ASSORTIE.

En lots à la convenance des Marchands.

Conditions—Comptant, ou billets du Trésor des Etats-Unis. 5mars

PAR D. F. MORPHY.

Quincaillerie! Quincaillerie!

PAR D. F. MORPHY encanteur—Il sera vendu, SAMEDI, 6 mars 1869, à 11 heures du matin, dans la salle d'encan, au magasin No 47 de la rue des Magasins—

Un assortiment général de serrures, couteaux, fourchettes, cuillers, couteaux de poche, marteaux, cuirs de rasoirs, poêlons, casseroles, cloches de vaches, brouettes, etc.

Conditions—comptant. 5mars

PAR W. I. HODGSON

Trois Terrains dans le Troisième District,

A un îlet du Chemin de Gentilly,

AU COIN DES RUES MARIGNY et LIVINGSTON

SUR UN COTEAU ÉLEVÉ

VENTE SANS RÉSERVE, AU COMPTANT.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau, No 2 de Commercial Place—SAMEDI, 13 mars 1869, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, il sera vendu—

TROIS TERRAINS situés dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Marigny, Mandeville, Livingston et Stephen Girard. Les dits terrains sont désignés par les Nos 2 et 3 [illegible].

Conditions—Comptant, ou billets du Trésor des Etats Unis.

L'acte de vente, y compris les timbres des Etats Unis, pardevant Adolphe Mazureau, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 6 mars

PAR CHARLES E. FORTIER.

Propriété dans la rue Villeré, entre les rues St Philippe et Dumaine.

Succession de Mme O. A. MONTMAIN née Marie Agnès Zeringue.

PAR CHARLES E. FORTIER encanteur—Bureau No 40 du Passage de la Bourse—SAMEDI 20 mars 1869 à midi, [illegible].

[illegible]

PAR S. GUINAULT

Propriété d'un bon revenu, rue de l'Union

[illegible]

Vente pour cause de départ

Meubles! Meubles! Meubles!

[illegible]

VACHERIE.

[illegible]

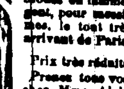

[illegible]

Belles Vaches laitières.

[illegible]

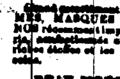

[illegible]

Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

Succession de Julien Adolphe Lacroix—Joseph Henri Lacroix vs Jean Adolphe Lacroix, veuve de Julien Adolphe Lacroix, et les autres héritiers de du Julien Adolphe Lacroix.

Pour opérer un partage—No 32,713.

[illegible]

Actions.

[illegible]

Propriétés foncières

[illegible]

MONTGOMERY BROS. & CO.

Chevaux et Mulets.

Grande vente de beaux chevaux de selle et de harnais, mulets, buggies, harnais &c. à l'encan.

PAR MONTGOMERY BROS—R. M. Montgomery encanteur—Il sera vendu SAMEDI, le 6 mars, à 10 heures et demie, aux écuries de P. Locre, rue Gravier—

De beaux chevaux de selle et de harnais—par paires et seuls.

Beaux mulets d'habitations et de ville.

—EGALEMENT—

Jolis buggies couverts et découverts, harnais, selles, &c.

Conditions—Comptant, ou billets du Trésor des Etats Unis.

Meubles Meubles. Meubles.

PAR MONTGOMERY BROS & CO. R. M. Montgomery, encanteur—Il sera vendu SAMEDI, 6 mars, à 11 heures, à leur salle d'encan, au No 87 de la rue du Camp—

Un assortiment général de Meubles.

—TELS QUE—

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Vente de propriétés de choix à long crédit, sans réserve ni limite, pour opérer un partage entre les héritiers de Julien Colvis, décédé.

Propriétés améliorées et non améliorées dans le Premier, Deuxième et Troisième Districts de cette ville, situées dans les quartiers les plus beaux et les plus avantageux.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau [illegible]—SAMEDI, le 13 mars 1869, à midi, [illegible].

[illegible]

VENTE SANS LIMITE.

Jolie petite propriété rue d'Orléans, près du marché Trémé.

PAR PLACIDE J. SPEAR encanteur—[illegible]

[illegible]

Vente positive et sans réserve

D'une magnifique résidence de famille, dans le Deuxième District.

[illegible]

Vente à long Crédit.

Deux magnifiques propriétés améliorées, situées dans le Second District de cette ville, pour être vendues sans réserve ni limite, à des placements très avantageux—

1o—La jolie et grande Résidence de maître située rue St. Philippe, No 163, entre St Claude et Tremé.

2o—La belle Maison formant l'encoignure ouest des rues Dumaine et Derbigny.

PAR PLACIDE J. SPEAR [illegible]

[illegible]

PAR G. DE FERIET.

Succession de Théodule Adam—No 32,713.

Meubles Argenterie Linge de corps.

PAR G. DE FERIET encanteur Bureau, No 76 de la rue Bienville—LUNDI, 8 mars 1869, à 11 heures du matin [illegible].

[illegible]

Vente positive et sans réserve

—DE—

Une résidence, à étage, de très grand prix, dans la rue de Chartres, entre les rues Marigny et Mandeville.

Egalement, un terrain de clé, situé dans la rue Marigny, entre les rues Chartres et Royale, entre deux lignes de chars de la ville.

PAR G. DE FERIET encanteur—Bureau et salle d'encan, rue Royale—SAMEDI, 6 mars 1869, [illegible].

[illegible]

WASHINGTON EXCHANGE,

RUE ST-CHARLES, NO 10,

Nouvelle-Orléans.

Entre les rues Commune et Canal.

D. M. STELLA, Propriétaire.

Julius Loeffler,

(successeur de CHAS LOEFFLER,)

POSEUR DE TUYAUX DE GAZ, et fabricant

D'installations de Gaz, Tuyaux, Dépositions, etc.,

No. 128, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse
Nouvelle-Orléans.

MADAME WARLT,

FEMME-MÉDECIN,

[illegible]...rue Canal...

GUÉRIT des maladies chroniques, telles que les Rhumatismes, la Névralgie, [illegible]. Elle est aussi très promptement les Dames qui souffrent de l'interruption des Menstrues.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO

Vente spéciale

850 lots articles de fantaisie, notions, bonneterie, modes, &c., &c.

—Egalement—

350 lots marchandises assorties et lingerie

PAR HOFFMAN, MARKS & CO—Lev. Levy, encanteur—Il sera vendu SAMEDI, 6 du courant, à 10 heures du matin dans leur salle d'encan, No 26 de la rue de Chartres—

850 lots articles de fantaisie, notions, bonneterie, modes, &c., &c.

—EGALEMENT—

350 lots marchandises sèches assorties et lingerie.

Le tout composé d'articles dont l'énumération serait trop longue et qui seront vendus sans réserve pour compte des consignateurs.

Conditions à la vente. 5mars—

PAR E. DEBBES.

Attention, Draymen!

Cheval, Voiture à déménagement et Voiture de transport. Harnais, Brides, etc. à l'encan—Sans aucune réserve.

PAR E. DEBBES, encanteur Bureau No 116 rue de Chartres, près St Louis—Il sera vendu, aujourd'hui SAMEDI, 6 mars 1869 à 10 1/2 heures du matin rue Dauphine entre Dumaine et Ste-Anne, pour le compte de qui il appartiendra, savoir:

Un beau cheval, une voiture de déménagement.

Une voiture de transport, ainsi qu'un lot de harnais et brides.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 6 mars—1f

PAR O. VALETON.

VIANDE VERTE! VIANDE VERTE!

Epaules, Côtés, Jambons, Machoires, &c.

PAR O. VALETON, encanteur—SAMEDI, 6 mars, à 11 heures du matin, il sera vendu, sur la Levée, au pied de la rue — en débarquement du bateau J. D. Perry

1135	Plats côtés
1351	Epaules
1016	Jambons
204	Machoires
300	Têtes

Conditions comptant. 5mars

PAR JOS. N. ROBERT.

VENTE SANS RESERVE.

PAR JOS. N. ROBERT, encanteur—AUJOURD'HUI, 6 mars. Il sera vendu à 10 heures A. M. à sa salle d'encan, No 61 rue Vieille-Levée—

Indiennes, cotons blancs et écrus, coutils, mousselines, cotonnades, satinettes, casimirs, flanelles, moustiquaires, chemises, bonneteries &c. &c.

50 douzaines pantalons cotonnades et Ky jeans,

50 do chapeaux français fins.

30 caisses souliers pour femmes hommes et enfants, et un assortiment général de quincaillerie.

Conditions à la vente. 5mars

PAR E. ROGER & CO

600 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

100 paires Bottes et Congress courts.

PAR E. ROGER & Co—H. Samory, Encanteur.—SAMEDI 6 mars, il sera vendu, à 10 heures, à leur salle d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée—

600 caisses bottes, souliers et brodequins comprenant un assortiment général pour hommes, femmes et enfants, reçus directement des manufactures de Boston, ainsi que les arrivages de New-York, Boston et Philadelphie.

Aussi—

100 paires bottes et congress courts.

Conditions à la vente.

L'attention particulière des acheteurs de la ville et de la campagne est appelée à cette vente. 5 mars

PAR CHS. T. NASH.

Succession de Joshua Peebles, décédé.

Terrains améliorés et de prix dans le Premier District

PAR CHAS T. NASH, encanteur—Bureau No [illegible] rue St Charles, [illegible] SAMEDI 6 mars, à midi, à la Bourse d'Encan, St Charles [illegible].

TROIS TERRAINS [illegible]

[illegible]

Avis Spécial

DE

CHARLES T. NASH,

ENCANTEUR ET COURTIER

AYANT renoncé aux affaires de ventes de meubles à l'intérieur, je transfère mon bureau le 1er mars 1869 au coin des rues St Charles et Perdido [illegible].

[illegible]

PAR C. E. GIRARDEY & CO

Magnifique collection

DE

Meubles en bois de rose, ébène, acajou et chêne, massifs,

Le plus bel assortiment, des derniers genres, qu'on ait jamais offert à l'encan à la Nlle-Orléans—Sorti de manufacture françaises, des célèbres ateliers de Mallard, de Seibrecht, et d'autres ateliers—Glaces riches, françaises Tapis de toutes espèces beaux ornements de cheminées, en bronze, et autres ornements, Rideaux dentelles et soie, Porcelaine et autres articles, objets de fantaisie, chinois et autres; Pianos de Pleyel; Tableaux à l'huile, etc.

Le tout pour le compte des propriétaires absents

PAR C. E. GIRARDEY & Co Bureau No 7 du Passage de la Bourse—MARDI [illegible].

[illegible]

Grande vente, à l'encan, d'actions de la Compagnie du Gaz de la Nlle Orléans—Huit cent trente-deux actions, pour le compte de la succession de William Silliman, décédé.

No 1—Cour de paroisse d'Est Feliciana.

PAR C. E. GIRARDEY & CO Encanteur—Nicholas J. Hoey Encanteur—Bureau No 17 du Passage de la Bourse—MERCREDI 10 mars 1869, [illegible].

Huit cent trente-deux actions de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

PAR J. DEJAN JR.

Meubles, Pianos et Meubles de bureaux, à l'encan.

PAR J. DEJAN, Jr, encanteur—Bureau, No 183 de la rue Gravier—Il sera vendu, les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS à 11 heures du matin, à sa nouvelle salle d'encan, No 183 de la rue Gravier, coin Carondelet—

[illegible]

GRANDE VENTE

De Chevaux, Mulets, Boggies et Harnais à l'encan.

PAR J. DEJAN, Jr encanteur—Bureau et entrepôt, No 183 de la rue Gravier—

Il sera vendu, les JEUDIS et les SAMEDIS, à 11 heures précises aux écuries du Dr. Jos. Hubert, au coin des rues Gravier et Baronne—

Chevaux appareillés, chevaux de trait et chevaux de selle.

Mulets d'habitations et de ville,

Buggies, wagons et harnais.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

N. B.—Entrée gratis.

Pianos et Musique.

A. ELIE,

Musique, Pianos et Instruments,

16...RUE ROYALE...16

Entre Canal et Douane.

PIANOS PLEYEL, nouveau système en fer, [illegible] pianos,

Instruments de musique de tout genre,

Cordes françaises et italiennes de choix,

Grand assortiment de musique.

Le tout aux prix les plus réduits.

Expéditions [illegible] ordres.

Pianos, Musique et Instruments de Musique.

CHARPAUX & LOUBERE,

46..........RUE ROYALE..........46

IMPORTATEURS de Pianos des plus célèbres manufactures de France et des Etats Unis, tels que FAIVRE, JELMINI, BORD, [illegible] PLEYEL, ERARD, HERZ, HAZELTON, CARENBERG et VALPELLA, &c.

Grand assortiment de partitions, d'airs d'opéras détachés, de musique pour piano, violon, flûte et autres instruments, de méthodes, &c., &c.

Le tout offert à des prix excessivement réduits.

JOHN M. KEEP JAS. S. HOGAN

KEEP & HOGAN,

Importateurs et Marchands de QUINCAILLERIE,

No 36 de la rue Nouvelle-Levée,
No 38 de la rue Tchoupitoulas.

Bon Marché!

McINTYRE & APPLEGATE,

Plombiers et marchands de Fourneaux de cuisine, Bouilloires, Baignoires, Lavabos, Pompes, Pièces, Tuyaux en plomb, Robinets en cuivre et en fer, No 169 rue Perdido, Nouvelle-Orléans.

Agents des Tuyaux doublés en fer blanc, patent Colwell, Shaw & Willard. [illegible]